

ATTESTATION DE SANTE 2020-2021

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe :

Renouvellement de la licence

Si vous avez transmis un certificat médical l'an dernier ou il y a 2 ans pour une prise de licence FFME, vous n'êtes pas forcément tenu d'en refournir un (sauf pour l'alpinisme et le ski-alpinisme). Le [questionnaire de santé](#) est à compléter chez vous.

- 1 - Si toutes vos réponses sont négatives, l'attestation ci-dessous est à compléter.*
- 2 - Si l'une des réponses est positive vous devez fournir un nouveau certificat médical.*

Attestation de santé :

*Je soussigné(e) atteste avoir renseigné le questionnaire de santé [QS-SPORT Cerfa N°15699*01](#) et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Pour les mineurs

*Je soussigné(e) en ma qualité de représentant légal de.....qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé [QS-SPORT Cerfa N°15699*01](#) et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Le (date) :

Signature de l'adhérent ou du responsable légal (pour les mineurs)